

Titulaire d'un diplôme
niveau BAC ou BAC +3

Vous recherchez un emploi dans l'informatique ?

Rejoignez l'un des SI les plus vastes de France, pour développer le service public du futur et évoluer au sein de l'IT de l'Etat, grâce à de réelles perspectives de carrière !

</>

Devenez Informaticien

à la Direction générale des Finances publiques



La Direction générale des Finances publiques

La DGFIP exerce des missions essentielles à l'action et à la légitimité financière de l'État :

- calculer, encaisser et contrôler l'impôt ;
- tenir les comptes publics de l'État et des collectivités locales ;
- gérer les retraites de l'État (SRE) et la paye des agents de la fonction publique ;
- administrer l'immobilier de l'État (DIE).

Administration de service, la DGFIP se situe au cœur de la modernisation de l'action publique et s'inscrit pleinement dans la trajectoire de redressement des finances publiques.

Le système d'information de la DGFIP est un élément clef du fonctionnement et de l'évolution de cette direction :

- il participe à la réalisation de toutes les missions de la DGFIP et l'accompagne dans ses grandes orientations ;
- il assure à la DGFIP un environnement informatique performant, adapté aux missions des agents et aux relations avec l'extérieur.

Acteur privilégié de la démarche de simplifications et de l'ambition numérique de la DGFIP, le SI de la DGFIP s'inscrit pleinement dans les missions régaliennes de sa direction au regard de ses orientations :

- création d'une offre de service pour l'Etat au-delà de la DGFIP, en investissant sur des programmes multi-directionnels ou multi-ministériels (application RH, Paye, Pensions....) ;
- réalisation d'activités stratégiques au cœur des enjeux de l'État (prélèvement à la source, ouverture des données, téléprocédures...).

Dotée d'un patrimoine riche de près de 700 applications, la sphère informatique comprend plus de 4 500 agents aux qualifications très diverses exerçant différents métiers.

Vous y trouverez naturellement votre place !

Les métiers de l'informatique

Des emplois variés...

Programmeur (cat. B), vous pourrez assurer :

- le développement et la gestion des applications ;
- la surveillance du système informatique ;
- le suivi des travaux d'exploitation ;
- la sauvegarde et l'application des consignes de sécurité.

Programmeur de système d'exploitation

(cat. A PSE), vous pourrez :

- veiller à l'optimisation des performances et du taux de disponibilité du système informatique ;
- assurer la gestion des sécurités d'accès et des sauvegardes ainsi que l'administration des bases de données, la mise en oeuvre d'automates d'exploitation et de programmes utilitaires ;
- exercer des missions d'assistance et de conseil des équipes d'exploitation ;
- participer à la conception technique des systèmes de données et de traitements afin d'optimiser l'usage du système informatique et d'en définir les modalités de mise en exploitation ;
- procéder aux études préalables d'acquisitions de matériels informatiques et de logiciels système.

Analyste (cat. A), vous pourrez participer :

- à la réalisation des études ;
- à l'élaboration des spécifications et des cahiers des charges ;
- au contrôle de conformité architecturale ;
- au respect des normes et standards ;
- aux travaux de développement et de maintenance d'applications ;
- à des missions de pilotage.

Au sein d'un service informatique à la pointe des technologies

En 2018 :

- plus de 210 millions de visites cumulées sur le site « impots.gouv.fr » ;
- plus de 28 millions de déclarations de revenus effectuées en ligne ;
- plus de 84 % des contribuables ont payé leur impôt sur le revenu par un moyen dématérialisé ;
- plus de 99 % de TVA et d'impôt sur les sociétés ont été acquittés par les entreprises via un télérèglement.

Être informaticien à la DGFiP

Des rémunérations attractives

En début de carrière, au sein d'un établissement de services informatiques :

Contrôleur des Finances publiques Programmeur (catégorie B) :

25 365 €
net annuel en Île-de-France

24 725 €
net annuel en province

Inspecteur des Finances publiques Analyste (catégorie A) :

30 743 €
net annuel en Île-de-France

29 840 €
net annuel en province

Inspecteur des Finances publiques PSE (catégorie A) :

32 432 €
net annuel en Île-de-France

31 529 €
net annuel en province

De vraies perspectives de carrière

Contrôleurs des Finances publiques, vous pourrez devenir inspecteur analyste ou inspecteur PSE.

Inspecteurs des Finances publiques, vous pourrez accéder aux grades de l'encadrement supérieur (inspecteur divisionnaire ou inspecteur principal des Finances publiques).



Localisation des postes de Programmeur, Analyste ou PSE

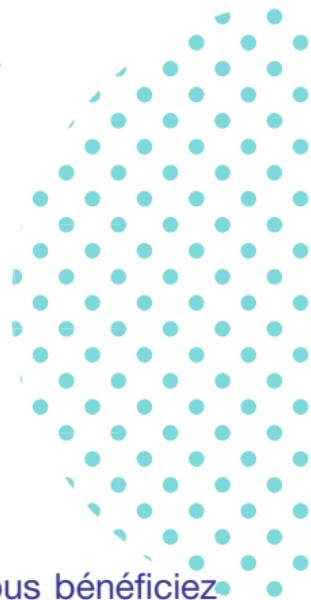
Vous pourrez exercer vos missions en région parisienne ou en province.

Concours

Pour vous inscrire, consulter les dates d'inscription et des épreuves, connectez-vous sur le site :



<https://concours.dgfip.finances.gouv.fr>



Formation

Après votre réussite au concours, vous bénéficiez d'une formation rémunérée à l'École nationale des Finances publiques à Toulouse.

Comment nous contacter ?

Le centre des concours de Lille



enfip.ccl@dgfip.finances.gouv.fr



0810 873 767 (de 8h30 à 16h30, coût d'un appel local)

L'espace recrutement du portail de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics



<http://www.economie.gouv.fr/dgfip/recrutement>



</>



Retrouvez la DGFiP sur



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Octobre 2019